



## Assemblée générale

Distr.  
GENERALE**A/46/579**

16 octobre 1991

**FRANCAIS**

ORIGINAL : ANGLAIS

**Quarante-sixième** session

Points 14 et 88 de l'ordre du jour

RAPPORT DE L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ENERGIE ATOMIQUE

MISE EN VALEUR DES RESSOURCES **HUMAINES**

Lettre datée du 15 octobre 1991, adressée au Secrétaire  
général par le Représentant permanent de l'Ukraine auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de **vous** faire tenir 10 texte de **l'Appel** du Gouvernement ukrainien concernant l'annonce d'un concours international pour la transformation du site "**Ukrytie**" (Bouclier) du réacteur nucléaire détruit de la centrale de Tchernobyl en un **système** sans danger pour l'environnement (voir annexe).

Je vous serais obligé de *bien* vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 14 et 88 de l'ordre du jour.

**L'Ambassadeur,****Représentant permanent de l'Ukraine  
auprès de l'Organisation des  
Nations Unies****(Signé)** Guennadi I. OUDOVENKO

ANNEXE

Appel du Gouvernement ukrainien

Le réacteur No 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl, détruit à la suite de l'accident survenu le 26 avril 1986, contient une quantité élevée de matières radioactives.

L'enfouissement de ce réacteur de façon qu'il ne présente pas de menace écologique à long terme pose des problèmes techniques complexes dont la solution requiert l'effort **concerté** de la communauté scientifique et technique mondiale.

Le Gouvernement ukrainien, conscient de sa responsabilité vis-à-vis de la population ukrainienne ainsi que de la communauté internationale, a décidé d'organiser un concours pour la transformation du site "Ukrytie" (Bouclier) du réacteur No 4 de la centrale nucléaire de Tchernobyl en un système sans danger pour l'environnement.

Le Gouvernement ukrainien lance un appel à tous les pays, organisations et particuliers pour qu'ils participent au concours et l'aident à le mener à bien.

La date limite de **dépôt** des candidatures est fixée au 30 mai 1992.

Les candidatures doivent être adressées au Ministère de la protection de la population ukrainienne contre les effets de la catastrophe de Tchernobyl, Kiev (Ukraine), Lesia Ukrainka Square No 1, 252001.

Des contributions peuvent être versées au compte spécial ci-après :

Concours "Sarcophage" : Ukrbank, Vnesheconombank  
Kiev, MFO 805119 compte de virement 268070639 (compte en devises);  
Kiev Directorate USB **MFO** 322012 compte de virement 608723  
(compte en roubles).

-----